
**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE LA BANQUE NATIONALE
AGRICOLE (BNA) ARRETES AU 30 JUIN 2011**

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA),***

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole (BNA) arrêtés au 30 juin 2011.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Ils font apparaître un total des capitaux propres de 558.314 KDT, dont un bénéfice net de la période de 21.694 KDT. Ce résultat semestriel a été arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions et du résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif de 42.694 KDT, et d'un impôt sur les sociétés de 2.486 KDT déterminé en opérant une déduction pour réinvestissement exonéré de 7.500 KDT à réaliser ultérieurement.

Les organes de direction et d'administration de la BNA sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 font apparaître des intérêts et agios réservés ainsi que des provisions constitués au titre des engagements de la clientèle de la BNA respectivement pour 429.157 KDT et 439.210 KDT. Le nombre limité des relations que nous avons examinées, sur une base individualisée, ne nous permet pas de nous prononcer sur les risques encourus ainsi que sur leur couverture. L'appréciation en question est tributaire des conclusions de nos contrôles subséquents.

(Se référer à la Note 4.3 des états financiers)

2. La BNA a cessé, depuis plusieurs exercices, de rembourser certaines anciennes lignes de crédit rétrocédées par l'Etat et n'a pas comptabilisé les intérêts conventionnels ou de retard encourus sur ces ressources extérieures et estimés à 8.399 KDT. En contrepartie, elle n'a pas pris en considération, lors du calcul des provisions pour créances douteuses, la part imputable à l'Etat des risques encourus sur les prêts impayés (en principal) accordés à la clientèle sur ces lignes de crédit, estimée à 4.304 KDT.

Par ailleurs, la BNA devrait assumer 25% des risques définitifs encourus sur les prêts financés sur les ressources du FOPRODI, transférés à contentieux, et dont les comptes accusent, au 30 juin 2011, un solde cumulé de 11.869 KDT (dont 2.521 KDT d'impayés en intérêts). Cependant, la BNA ne prend pas en compte ce risque lors de la détermination des provisions pour créances douteuses.

Enfin, les situations « Ressources/Emplois » des fonds budgétaires confiés par l'Etat à la BNA ne font pas toujours l'objet de confirmation périodique en vue d'arrêter de manière fiable les mouvements et les soldes, et plusieurs comptes rattachés à la rubrique « Emprunts et Ressources Spéciales » présentent des soldes anciens non justifiés devant faire l'objet d'un apurement en collaboration avec les services du Ministère des Finances.

(Se référer à la Note 4.10 des états financiers)

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des questions décrites aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Nationale Agricole (BNA) au 30 juin 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les engagements des membres de la famille du Président de la République Tunisienne déchu et de leurs alliés ainsi que des sociétés qu'ils contrôlent ou dans lesquelles ils sont associés (90 relations) totalisent 300.173 KDT au 30 juin 2011, dont 117.864 KDT d'engagements par signature, et représentent environ 4% du total des engagements de la BNA à la même date. Des provisions de 29.712 KDT ont été constituées pour couvrir les risques encourus sur ces relations.

(Se référer à la Note 4.3.1 des états financiers)

2. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'Etat, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998 et de l'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999, présentent une valeur comptable globale (ou valeur nominale) de 193.019 KDT au 30 juin 2011, alors que leur juste valeur est estimée à 121.844 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par la norme comptable internationale IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Ainsi, la moins-value subie par la BNA est de l'ordre de 71.175 KDT.

(Se référer à la Note 4.3.2 des états financiers)

Par ailleurs, parmi les fonds propres de la BNA figure une dotation de l'Etat d'un montant de 133.000 KDT, constituée en application de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la BNA. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat pour un montant de 160.000 KDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003.

(Se référer aux Notes 4.12.1 et 5.1.1 des états financiers)

3. Certaines entreprises publiques dont notamment l'Office des Céréales, l'Office National de l'Huile, la Société Tunisienne de Sidérurgie (El Fouladh) et l'Office des Terres Domaniales, connaissant des difficultés financières, accusent des découverts en comptes courants et d'autres engagements importants qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes. La BNA considère qu'elle bénéficie, pour les engagements de ces relations, de la garantie implicite de l'Etat qui est intervenu à plusieurs reprises, par le passé, afin de solutionner l'endettement lourd de l'Office des Céréales et de l'Office National de l'Huile.

Les engagements de l'Office des Céréales et de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR) s'élèvent respectivement à 371.469 KDT et 163.486 KDT et représentent environ 62% et 27% des fonds propres nets de la BNA au 30 juin 2011, dépassant ainsi la limite de 25% prévue par l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Enfin, le total des engagements bruts de la CCGC (relation classée) a passé de 83.096 KDT au 30 juin 2011 à 151.226 KDT au 31 août 2011.

(Se référer à la Note 4.3.3 des états financiers)

4. Par sa circulaire aux établissements de crédit n°2011-04 du 12 avril 2011, la Banque Centrale de Tunisie a édicté des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques pour la continuité de leurs activités suite aux dégâts subis au début de l'année 2011 (vol, incendie, arrêt de l'activité ou sa réduction de manière substantielle, etc.). Au 30 juin 2011 et en application de ces mesures, 38 relations présentant des engagements cumulés de 105.340 KDT ont déposé des demandes pour bénéficier de la procédure de rééchelonnement. Jusqu'au mois de novembre 2011, le nombre de ces relations a augmenté pour atteindre 76, avec un total des engagements de 201.186 KDT. Certaines opérations de rééchelonnement ont été déjà concrétisées et d'autres le sont en cours. L'enveloppe totale des engagements de 29 clients ayant déjà bénéficié de la procédure de rééchelonnement est de l'ordre de 88.780 KDT.

(Se référer à la Note 4.3.4 des états financiers)

5. Au 30 juin 2011, les comptes liés à la compensation créditeurs (poste PA5, *Autres Passifs*) présentent un solde cumulé de 324.124 KDT, alors que les comptes liés à la compensation débiteurs (poste AC7, *Autres Actifs*) présentent un solde cumulé de 49.017 KDT. Selon la Direction, ces comptes d'attente s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à « J+1 » et par des suspens issus de la mise en place du système de « Télé-compensation 24 heures » au cours du mois de mai 2011. La BNA a procédé à l'identification de ces suspens et à la régularisation de la majorité d'entre eux postérieurement à la date de reporting intermédiaire.

(Se référer à la Note 4.11.2 des états financiers)

6. En application de l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 100%, calculé par le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible. Au 30 juin 2011, la BNA affiche un ratio de liquidité de 97,5% et une position déficitaire sur le marché monétaire de l'ordre de 432 millions de dinars.

Tunis, le 30 novembre 2011

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GENERALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

SAMIR LABIDI

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

BILAN

Arrêté au 30 juin 2011

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	4.1	329 663	360 105	192 024
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	4.2	74 002	57 165	50 542
3- Créances sur la clientèle	4.3	5 504 542	4 789 474	5 226 588
<i>a- Comptes débiteurs</i>		785 516	665 161	587 784
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>		4 269 978	3 647 258	4 178 390
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>		424 008	449 610	434 172
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>		25 040	27 445	26 242
4- Portefeuille-titres commercial	4.4	339 521	298 132	297 516
5- Portefeuille d'investissement	4.5	390 567	351 485	343 145
6- Valeurs immobilisées	4.6	54 855	55 247	55 081
7- Autres actifs	4.7	107 423	66 459	89 146
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>		69 876	26 726	52 574
<i>b- Autres</i>		37 547	39 733	36 572
TOTAL ACTIF		6 800 573	5 978 067	6 254 042
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP		580 270	50 029	50 029
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	4.8	75 909	214 920	162 788
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	4.9	4 635 545	4 498 095	4 774 682
<i>a- Dépôts à vue</i>		1 297 065	1 156 272	1 350 625
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>		3 338 480	3 341 823	3 424 057
4- Emprunts et ressources spéciales	4.10	475 026	511 626	518 353
<i>a- Emprunts matérialisés</i>		44 459	47 837	49 108
<i>c- Ressources spéciales</i>		430 567	463 789	469 245
5- Autres passifs	4.11	475 509	166 909	199 048
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>		20 783	23 563	19 954
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>		414 862	120 911	143 654
<i>c- Autres</i>		39 864	22 435	35 440
TOTAL PASSIF		6 242 259	5 441 579	5 704 900
CAPITAUX PROPRES				
1a- Capital social	4.12	160 000	160 000	160 000
2- Réserves	4.12	244 874	213 119	213 484
3- Actions propres	4.12	-1 270	-3	-1 198
4- Autres capitaux propres	4.13	133 000	133 000	133 000
5- Résultats reportés	4.12	16	666	666
<i>Report à nouveau</i>		16	28	28
<i>Effets des modifications comptables</i>			638	638
6- Résultat de l'exercice	4.12	21 694	29 706	43 190
TOTAL CAPITAUX PROPRES		558 314	536 488	549 142
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		6 800 573	5 978 067	6 254 042

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2011

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
PASSIFS ÉVENTUELS				
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 112 525	659 089	750 263
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		494 255	84 235	139 063
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		458 270	414 854	451 200
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	160 000
HB2- Crédits documentaires		456 205	425 748	561 006
<i>Débiteurs par accreditifs export devises</i>		31 592	40 080	93 934
<i>Débiteurs par accreditifs import devises</i>		424 613	385 668	467 072
HB3- Actifs donnés en garantie				
TOTAL PASSIFS ÉVENTUELS		1 568 730	1 084 837	1 311 269
ENGAGEMENTS DONNÉS				
HB4- Engagements de financement donnés		417 228	457 494	403 962
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		417 228	457 494	403 962
HB5- Engagements sur titres		11 965	5 865	9 681
<i>a - Participations non libérées</i>		6 552	1 676	4 552
<i>b - Autres</i>		5 413	4 189	5 129
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS		429 193	463 359	413 643
ENGAGEMENTS REÇUS				
HB6- Engagements de financement reçus				
HB7- Garanties reçues	5.2	492 271	468 873	506 125
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		492 271	468 873	506 125

ÉTAT DES RÉSULTATS

Période du 01/01 au 30/06/2011

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
PR1- Intérêts et revenus assimilés	6.1	172 189	147 435	318 099
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		2 339	6 236	8 344
<i>b - Opérations avec la clientèle</i>		164 485	135 398	297 512
<i>c - Autres intérêts & revenus assimilés</i>		5 365	5 801	12 243
PR2- Commissions (en produits)	6.2	21 725	21 656	47 249
PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. financières	6.3	13 953	14 329	29 071
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	10 713	10 801	12 916
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		218 580	194 221	407 335
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	86 522	67 178	144 510
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		13 174	612	9 403
<i>b - Opérations avec la clientèle</i>		66 675	58 877	119 774
<i>c - Emprunts & ressources spéciales</i>		5 472	6 236	12 521
<i>d - Autres intérêts & charges</i>		1 201	1 453	2 812
CH2- Commissions encourues		606	594	1 209
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		87 128	67 772	145 719
PRODUIT NET BANCAIRE		131 452	126 449	261 616
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	6.6	-42 694	-27 142	-79 969
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	1 028	1 008	-2 253
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		200	306	456
CH6- Frais de personnel (-)	6.8	49 759	46 524	99 157
CH7- Charges générales d'exploitation (-)		13 286	12 429	25 993
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		2 958	2 499	5 335
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		23 983	39 169	49 365
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		197	30	1 041
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)	6.9	2 486	9 493	7 216
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		21 694	29 706	43 190
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATIONS COMPTABLES		21 694	29 706	43 190
Effet des modifications comptables			638	638
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		21 694	30 344	43 828

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Période du 01/01 au 30/06/2011

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		193 966	176 904	383 596
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-82 019	-68 164	-153 290
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		84 147	6 548	-91 694
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-306 101	-443 641	-935 942
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		-145 378	100 579	384 969
6- Titres de placement				999
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-78 919	-58 774	-96 224
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		267 349	-37 082	-40 352
9- Impôt sur les sociétés		-6 643	-4 173	-10 284
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	7.1	-73 598	-327 803	-558 222
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 844	6 901	10 667
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-37 526	-36 021	-35 460
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-2 731	-4 145	-8 572
4- Gains & Plus-values sur titres de participations				2 027
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	7.2	-38 413	-33 265	-31 338
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
1-a - Rachat actions propres		-73		-1 186
1-b - Emission d'actions			25 000	25 000
2- Emission d'emprunts				
3- Remboursement d'emprunts		-3 335	-3 335	-3 335
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-38 167	-24 937	-19 525
5- Dividendes versés			-12 108	-12 108
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	7.3	-41 575	-15 380	-11 154
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-153 586	-376 448	-600 714
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		187 377	788 091	788 091
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	7.4	33 791	411 643	187 377

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en mille dinars - KDT)

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 160 millions de dinars, composé de 32 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Tunis, avenue Hédi Nouira. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 15 directions régionales, 3 succursales et 156 agences.

La Banque finance, outre les différents autres secteurs économiques, la quasi-totalité des besoins du secteur agricole en crédits.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente comme suit au 30 juin 2011 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
L'Etat Tunisien	7 517 319	37 586 595	23,492
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 431 632	12 158 160	7,599
Office des Céréales	1 964 560	9 822 800	6,139
Office de Commerce de la Tunisie	1 658 248	8 291 240	5,182
ETAP	1 296 042	6 480 210	4,050
Banque de Tunisie et des Emirats	1 225 603	6 128 015	3,830
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 006 979	5 034 895	3,147
Autres	14 899 617	74 498 085	46,561
TOTAL	32 000 000	160 000 000	100,000

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1. Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.1.2. Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les engagements supérieurs à 50 KDT font l'objet d'une évaluation au cas par cas. Les provisions constituées sur ces engagements sont déterminées en tenant compte des garanties admises ainsi que des agios et intérêts réservés.

Il est à noter que compte tenu des difficultés de réalisation des anciennes garanties et des procédures appliquées lors des adjudications, une décote de 40% sur la valeur des garanties réelles a été opérée et ce, pour les dossiers de crédit dont l'ancienneté de transfert à contentieux est supérieure à un an et inférieure ou égale à trois ans. Pour les dossiers de crédit dont l'ancienneté de transfert à contentieux est supérieure à trois ans, la décote a été fixée à 100%.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les provisions requises sur les engagements ordinaires inférieurs à 50 KDT sont estimées selon une méthode d'extrapolation en fonction du taux de provisionnement des engagements supérieurs à 50 KDT.

$$P2 = E2 \times (P1/E1)$$

P1 = Provisions sur engagements supérieurs à 50 KDT

E1 = Engagements supérieurs à 50 KDT

P2 = Provisions sur engagements inférieurs à 50 KDT

E2 = Engagements inférieurs à 50 KDT (hors crédits aux particuliers)

Pour les crédits aux particuliers inférieurs à 50 KDT, les provisions couvrent la totalité des impayés (Les impayés relatifs aux crédits standing ne sont pas provisionnés).

Quant aux provisions requises sur les créances contentieuses inférieures à 50 KDT, elles sont déterminées en appliquant à l'en-cours net des créances (après déduction des engagements sur fonds budgétaires, de ceux garantis par le FNG et le FNE ainsi que des agios et intérêts réservés) des taux de provisionnement variant entre 30% et 100% en fonction de l'antériorité du transfert de ces créances à contentieux :

Ancienneté de transfert à contentieux	Taux de couverture par les provisions
Supérieure à quatre ans	100 %
Supérieure à trois ans et inférieure ou égale à quatre ans	40 %
Inférieure ou égale à trois ans	30 %

3.1.3. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter qu'à partir de l'exercice 2010, les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produits.

3.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1. Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.

Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.2.2. Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien ;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur fonds gérés et emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués des participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession. Ces titres sont évalués, à la date de clôture, par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entité émettrice et compte tenu de la couverture des risques par la SOTUGAR ou le FNG.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi :

Conformément à la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers, chaque employé percevra à l'occasion de son départ à la retraite une indemnité égale à six mensualités, calculée sur la base du salaire du dernier mois travaillé, toutes indemnités servies mensuellement comprises. En outre, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financée par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

La Banque comptabilise une provision pour avantages du personnel afin de faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Cette provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.7. Reclassements et retraitements au niveau de certains postes des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Banque et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation et des retraitements ont été opérés. Ainsi, et dans un objectif de comparabilité, certaines données au 30 juin 2010 ont été retraitées :

(en KDT)

Rubrique	Poste des Etats Financiers	Solde au 30/06/2010 avant retraitement	Retraitement	Solde au 30/06/2010 après retraitement
ÉTAT DE RÉSULTAT				
PR1	PR1- Intérêts et revenus assimilés	144 814	2 621	147 435
	<i>Intérêts réservés sur clients non classés constatés en produits</i>		2 621	
PR5/CH4	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-26 413	-729	-27 142
	<i>Indemnités de départ à la retraite et assurance groupe des retraités (charge afférente au premier semestre 2010)</i>		-729	
CH11	CH11- Impôt sur les bénéfices	8 576	917	9 493
	<i>Impact suite constatation en produits des intérêts réservés sur des clients non classés</i>		917	
BILAN				
ACTIFS				
AC3	Créances sur la clientèle	4 786 781	2 693	4 789 474
	a- Comptes débiteurs	665 089	72	665 161
	<i>TVA sur commissions réservées</i>		72	
	b- Autres concours à la clientèle	3 622 386	24 872	3 647 258
	<i>Intérêts réservés sur clients non classés constatés en produits</i>		2 621	
	<i>Reclassement comptes LCA</i>		22 205	
	<i>Intérêts courus et non échus à percevoir sur LCA</i>		46	
	<i>Impayés en intérêts LCA</i>		21 778	
	<i>Intérêts réservés LCA</i>		-21 778	
	c- Crédits sur ressources spéciales	471 861	-22 251	449 610
	<i>Reclassement comptes LCA</i>		-22 205	
	<i>Intérêts courus et non échus à percevoir sur LCA</i>		-46	
	<i>Impayés en intérêts LCA</i>		-21 778	
	<i>Intérêts réservés LCA</i>		21 778	
	d- Créances agricoles sur l'Etat	27 445		27 445
AC7	Autres actifs	65 492	967	66 459
	<i>Report d'impôt suite redressement fiscal</i>		967	

(Suite)

PASSIFS				
PA4	Emprunts et ressources spéciales	537 146	-25 520	511 626
	<i>Subventions LCA</i>		<i>-25 520</i>	
PA5	Autres passifs	139 342	27 567	166 909
	<i>Indemnités de départ à la retraite</i>		<i>17 019</i>	
	<i>Redressement fiscal</i>		<i>9 631</i>	
	<i>Impôt sur les sociétés</i>		<i>917</i>	
CAPITAUX PROPRES				
CP5	Résultats reportés	28	638	666
	<i>Effets des modifications comptables</i>		<i>638</i>	
CP6	Résultat net	28 731	975	29 706

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 329.663 KDT au 30/06/2011 contre 360.105 KDT au 30/06/2010, soit une diminution de 30.442 KDT due essentiellement à une baisse des avoirs auprès de la BCT en dinars compensée par une hausse des prêts sur le marché monétaire dinars BCT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Avoirs en caisse en dinars	28 399	28 493	28 901
Avoirs en caisse en devises	10 872	6 619	8 241
Avoirs auprès de la BCT en dinars	123 410	222 390	16 003
Avoirs auprès de la BCT en devises	9 763	5 960	18 773
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT	74 000		
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	77 723	82 582	114 796
Intérêts à percevoir	60	1	112
Mouvements IBS	5 304	14 003	4 703
Avoirs auprès du CCP	132	57	398
Chèques TGT			97
TOTAL	329 663	360 105	192 024

4.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 57.165 KDT au 30/06/2010 à 74.002 KDT au 30/06/2011, soit une augmentation de 16.837 KDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
a - Créances sur les établissements bancaires	66 094	57 131	46 937
Comptes à vue	4 410	5 556	5 406
Prêts sur le marché monétaire dinars	61 334	51 200	41 167
Intérêts à percevoir	350	375	364
b - Créances sur les établissements financiers	7 908	34	3 605
Comptes à vue	7 862		3 581
Intérêts à percevoir	46	34	24
TOTAL	74 002	57 165	50 542

4.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30/06/2011 à 5.504.542 KDT contre 4.789.474 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi un accroissement de 715.068 KDT (+ 14,93%). La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles	689 813	330 056	-538		-315 871	703 460
- Comptes débiteurs	20 373					20 373
- Autres concours à la clientèle	412 844	77 247	-538		-65 577	423 976
- Crédits sur ressources spéciales	256 596	252 809			-250 294	259 111
Engagements commerciaux et industriels	5 236 960	98 773	-7 736		-113 286	5 214 711
- Comptes débiteurs	782 481	19 867			-37 205	765 143
- Autres concours à la clientèle	4 291 788	63 981	-7 736		-63 362	4 284 671
- Crédits sur ressources spéciales	162 691	14 925			-12 719	164 897
Comptes courants associés	541					541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	25 040					25 040
Provisions				-439 210		-439 210
TOTAL au 30/06/2011	5 952 354	428 829	-8 274	-439 210	-429 157	5 504 542
TOTAL au 30/06/2010	5 179 174	388 955	-8 337	-369 187	-401 131	4 789 474
TOTAL au 31/12/2010	5 646 107	396 250	-15 133	-398 011	-402 625	5 226 588

Les dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif constatées au titre du premier semestre 2011 se sont élevées à 42,7 millions de dinars contre 27,1 millions de dinars au cours du premier semestre 2010.

4.3.1. Engagements des membres de la famille du Président de la République Tunisienne déchu et de leurs alliés et des sociétés dans lesquelles ils sont associés :

Les engagements des membres de la famille du Président de la République Tunisienne déchu et de leurs alliés (gendres...) ainsi que des sociétés qu'ils contrôlent ou dans lesquelles ils sont associés (90 relations) totalisent au 30 juin 2011 un montant de 300.173 KDT (soit 4,12% du total des engagements de la Banque). Les provisions constituées au titre de ces engagements totalisent au 30 juin 2011 un montant de 29.712 KDT.

La situation de ces engagements au 30 juin 2011 se résume comme suit :

	Nombre de relations	Engagements par décaissement	Engagements par signature	Engagements au 30/06/2011	Garanties admises	Provisions constituées	Engagements au 31/12/2010
Personnes physiques	22	9 609		9 609	4 210	5 358	9 353
Personnes morales	68	172 700	117 864	290 563	54 187	24 354	328 387
TOTAL	90	182 309	117 864	300 173	58 397	29 712	337 740

4.3.2. Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.266.808 DT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.324.529 DT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2.000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées, par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24.050.853 DT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le § AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ... ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif.

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

Cadre légal	Créances prises en charge par l'Etat (1)	Créances actualisées à la date de leur prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 30/06/2011 (3)	Encours au 30/06/2011 actualisé au taux de 7% (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	30 437 574	19 399 541	11 038 033
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	152 497 541	95 264 218	57 233 323
Article 3 de la loi n°99-65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	10 084 021	7 180 741	2 903 280
Total en DT	353 642 189	166 376 556	187 265 633	193 019 136	121 844 501	71 174 636

4.3.3. Engagements des entreprises publiques :

Certaines entreprises publiques (dont particulièrement : l'Office des Terres Domaniales - OTD, l'Office National de l'Huile - ONH, l'Office des Céréales et El Fouladh), connaissant des difficultés financières durables et présentant des engagements relativement importants, ne sont pas classées par la BNA. Cette dernière considère qu'elle bénéficie de la garantie implicite de l'Etat Tunisien sur les engagements de ces relations. En effet, par le passé, l'Etat est intervenu à plusieurs reprises pour solutionner l'endettement lourd notamment de l'Office des Céréales et de l'Office National de l'Huile.

Par ailleurs, les engagements de la Coopérative Centrale des Grandes Cultures - CCGC et de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage - STIR ont évolué à la hausse de manière significative en 2011.

Les engagements de l'Office des Céréales et de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage - STIR dépassent, au 30 juin 2011, la limite de 25 % des Fonds Propres Nets de la Banque prévue par l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 30 juin 2011:

(en KDT)

Relation	Office des Céréales	ONH	El Fouladh	OTD	CCGC	STIR
Engagements BNA au 30/06/2011	371 469	86 279	82 017	36 411	83 096	163 486
% Fonds Propres Nets BNA	62,41%	14,49%	13,78%	6,12%	13,96%	27,47%
Engagements auprès du secteur au 30/06/2011	622 088	224 531	290 902	42 459	83 099	646 530
Valeur des garanties constituées par la BNA		27 628	9 963		65 034	100 000

4.3.4. Engagements des entreprises qui bénéficient des mesures conjoncturelles de soutien pour la continuité de leurs activités (circulaire BCT n°4 du 12/04/2011):

Par sa circulaire aux établissements de crédit n°2011-04 du 12 avril 2011, la Banque Centrale de Tunisie a édicté des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques pour la continuité de leurs activités suite aux dégâts subis au début de l'année 2011 (vol, incendie, arrêt de l'activité ou sa réduction de manière substantielle, etc.). Ainsi, ladite circulaire prévoit que les établissements de crédit doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour le soutien des entreprises économiques sinistrées suite au contexte exceptionnel survenu en Tunisie en 2011. Ces établissements doivent réaménager (par consolidation, rééchelonnement, etc.) les crédits accordés à ces entreprises au cas par cas et sur une période qui prend en compte la capacité de remboursement de ces entités. Toutefois, ces mesures de souplesse ne doivent pas amener les établissements de crédit à classer ces relations parmi les classes de risque 2, 3 ou 4 en application de la circulaire n°91-24, ou à aggraver la classe de risque de ces relations au 31 décembre 2010.

Au 30 juin 2011 et en application de ces mesures, 38 relations dont les engagements s'élèvent à 105.340 KDT ont déposé des demandes pour bénéficier du report ou de la consolidation de leurs engagements. Jusqu'au mois de novembre 2011, le nombre des relations concernées par la circulaire n°2011-04 a atteint 76, avec des engagements totalisant 201.186 KDT.

4.4. Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 339.521 KDT au 30/06/2011 contre 298.132 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 41.389 KDT s'expliquant essentiellement par la hausse des bons du Trésor détenus par la Banque qui ont passé de 306.417 KDT au 30/06/2010 à 344.671 KDT au 30/06/2011.

Le portefeuille titres commercial détenu par la Banque se détaille comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Titres à revenu variable	53	172	52
- Titres côtés	58	149	58
- Provisions sur titres	-6		-6
- Créances rattachées	1	23	
Titres à revenu fixe	339 468	297 960	297 464
- Bons du Trésor	344 671	306 417	301 668
- Créances et dettes rattachées	-5 203	-8 457	-4 204
TOTAL NET	339 521	298 132	297 516

4.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 390.567 KDT au 30/06/2011 contre 351.485 KDT au 30/06/2010.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation et de placement	Autres titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	Participations avec engagement de rétrocession	Agios réservés / portage	Total au 30/06/2011
Valeur brute au 30 juin 2011	112 534	64 994	79 742	152 970	1 700	-141	411 799
- Valeur au 1 ^{er} janvier	112 534	43 969	63 242	152 970	1 700	-141	374 274
- Acquisitions/Souscriptions		22 000	16 500				38 500
- Remboursements		-975					-975
- Récupération souscription							
Créances rattachées	7 695	908	4 518	17			13 138
Provisions au 30 juin 2011	-20 176		-13 648		-546		-34 370
- Provisions au 1 ^{er} janvier	-20 395		-14 457		-546		-35 398
- Dotations de la période	-1 062		-54				-1 116
- Reprises de provisions	1 281		863				2 144
Valeur nette au 30 juin 2011	100 053	65 902	70 612	152 987	1 154	-141	390 567
Valeur nette au 30 juin 2010	90 310	37 350	58 247	164 087	1 698	-207	351 485
Valeur nette au 31 décembre 2010	92 191	44 685	52 275	152 981	1 154	-141	343 145

Les autres titres d'investissement détenus par la Banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (45.694 KDT) et fonds communs de placement (19.300 KDT).

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Titres cotés	45 066	45 258	45 066
Titres non cotés	66 869	61 413	66 869
Titres OPCVM	599	599	599
TOTAL	112 534	107 270	112 534

Les provisions sur titres de participation ont passé de 20.395 KDT au 31/12/2010 à 20.176 KDT au 30/06/2011 suite à la constatation, au cours du premier semestre 2011, de dotations supplémentaires pour un montant de 1.062 KDT et de diverses reprises pour un montant de 1.281 KDT.

Les titres de participation se détaillent au 30/06/2011 comme suit : *(voir tableau ci-joint)*

Titres	30 juin 2011				30 juin 2010			
	% de participation	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	% de participation	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
SICAF PARTICIPATIONS	100,00%	500	0	500	100,00%	500	0	500
BNA CAPITAUX	99,00%	4 950	0	4 950	99,00%	4 950	0	4 950
SOFINREC	96,30%	7 700	0	7 700	96,30%	7 700	0	7 700
SODAL	69,00%	1 447	1 021	426	69,00%	1 447	906	541
SOIVM.SICAF	62,90%	2 461	0	2 461	62,90%	2 461	0	2 461
SODASS	60,80%	560	44	516	60,80%	560	44	516
LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000	884	1 116	50,00%	2 000	1 071	929
STIA	50,00%	5 005	5 005	0	50,00%	5 005	5 005	0
MATEUR JALTA	44,00%	560	560	0	44,00%	560	560	0
SICAR-INVEST	32,30%	2 580	0	2 580	32,30%	2 580	0	2 580
SIMPAR	30,30%	1 530	0	1 530	30,30%	1 534	0	1 534
T.I.S	30,00%	75	0	75	30,00%	75	0	75
AGROSERVICES	29,90%	60	0	60	29,90%	60	0	60
IMMOB. DES OEILLETES	29,40%	264	0	264	29,40%	264	0	264
SODINO	27,80%	9 418	86	9 332	23,00%	5 515	271	5 244
SICAV.BNA	20,40%	508	0	508	19,00%	508	0	508
SOGEST	20,00%	4	0	4	20,00%	4	0	4
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	15	0	20,00%	15	15	0
MAISON DU BANQUIER	18,20%	1 542	776	766	18,20%	1 542	818	724
SODEK	17,60%	549	0	549	0,00%	0	0	0
STR	16,20%	8 106	0	8 106	16,20%	8 106	0	8 106
STBG	15,80%	473	0	473	15,80%	473	0	473
Pôle de compétitivité de Bizerte	15,00%	1 500	79	1 421	15,00%	1 500	0	1 500
SPEI	14,80%	15	15	0	14,80%	15	15	0
INTER BANK-SERVICES	14,20%	726	0	726	14,80%	726	0	726
SFBT	14,00%	14 518	0	14 518	14,00%	14 525	0	14 525
UNIFACTOR	12,50%	1 875	288	1 587	12,50%	1 875	288	1 587
SIBTEL	12,40%	491	0	491	11,00%	385	0	385
BAT	11,10%	500	106	394	11,10%	500	36	464
TAPARURA	11,10%	250	0	250	11,10%	250	0	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,10%	10 656	0	10 656	11,10%	10 656	0	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704	3 122	3 582	10,90%	6 704	2 554	4 150
MONETIQUE TUNISIE	10,40%	280	0	280	10,40%	280	0	280
A.T.LEASE	10,00%	2 000	0	2 000	10,00%	2 000	0	2 000
HAMMAMET SUD	10,00%	100	100	0	10,00%	100	100	0
Pôle de compétitivité de Monastir	10,00%	1 500	183	1 317	10,00%	1 500	0	1 500
T.D.A	10,00%	400	400	0	10,00%	400	400	0
S.T.GARANTIE	8,30%	250	0	250	8,30%	250	0	250
TUNISIE LAIT libre	7,70%	7 560	4 392	3 168	7,70%	7 560	3 828	3 732
SODICAB	7,70%	300	67	233	7,70%	300	66	234
IMPRIMERIES REUNIES	6,60%	60	60	0	6,60%	60	60	0
ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DU SAHEL	6,60%	58	0	58	9,60%	58	0	58
SEM	6,30%	25	0	25	6,30%	25	0	25
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,20%	37	37	0	5,20%	37	37	0
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	0	100	5,00%	100	0	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	0	500	5,00%	500	0	500
Autres participations		11 822	2 935	8 887		11 104	2 840	8 264
TOTAL		112 534	20 175	92 359		107 269	18 914	88 355

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICARs se détaillent au 30/06/2011 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Solde au 30/06/2011
<i>Fonds géré 1</i>	1997	4 500	-2 306	-281	1 913
<i>Fonds géré 2</i>	1997	2 057	-874	-239	944
<i>Fonds géré 3</i>	1998	5 550	-3 839	-1 170	541
<i>Fonds géré 4</i>	1999	7 350	-2 674		4 676
<i>Fonds géré 5</i>	2000	7 000	-3 406	-12	3 582
<i>Fonds géré 6</i>	2001	7 000	-1 052	-70	5 878
<i>Fonds géré 7</i>	2002	5 000	-261	-156	4 583
<i>Fonds géré 8</i>	2003	3 500	-714	-30	2 756
<i>Fonds géré 9</i>	2005	1 500		-31	1 469
<i>Fonds géré 10</i>	2006	5 000			5 000
<i>Fonds géré 11</i>	2007	2 500			2 500
<i>Fonds géré 12</i>	2008	8 500			8 500
<i>Fonds géré 13</i>	2009	20 000			20 000
<i>Fonds géré 14</i>	2010	16 500			16 500
<i>Fonds DEV IRADA Jendouba</i>	2010	450			450
<i>Fonds DEV IRADA El Kef</i>	2010	450			450
TOTAL		96 857	-15 126	-1 989	79 742

L'encours des provisions sur les fonds gérés a passé de 14.457 KDT au 31/12/2010 à 13.648 KDT au 30/06/2011 suite à la constatation, au cours du premier semestre 2011, d'une dotation supplémentaire de 54 KDT et de diverses reprises pour un montant de 863 KDT.

4.6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Agencements et aménagements	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres-forts	Linéaire	3%

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 30/06/2011, s'établit comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2010	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Affectation interne	Solde au 30/06/2011
Immobilisations incorporelles	6 946	7 767	2 093			9 860
- Logiciels	6 946	7 767	2 093			9 860
Amortissements	-5 043	-5 580	-785			-6 365
- Logiciels	-5 043	-5 580	-785			-6 365
Total Net (1)	1 903	2 187	1 308			3 495
Immobilisations corporelles	119 746	123 352	1 393	-342	-412	123 991
- Terrains	2 934	3 212		-342		2 870
- Constructions	46 215	48 352				48 352
- Agencements, aménagement et installations	23 579	23 936	148			24 084
- Matériel de transport	2 358	1 980				1 980
- Mobilier et matériel de bureaux	32 202	37 025	295			37 320
- Immobilisations en cours	1 973	1 217	344		-4	1 557
- Mobiliers, matériel de bureau en stocks	1 850	152	446		-295	303
- Avances sur achats de mobilier et matériel de bureaux	1 744	631	124		-113	642
- Dépenses nouvelles agences	44					
- Immobilisations en dation	6 847	6 847	36			6 883
Amortissements	-66 402	-67 996	-2 173			-70 169
- Constructions	-19 422	-19 973	-594			-20 567
- Agencements, aménagement et installations	-18 836	-19 315	-433			-19 748
- Matériel de transport	-1 480	-908	-141			-1 049
- Mobilier et matériel de bureaux	-26 664	-27 800	-1 005			-28 805
Dépréciations		-2 462				-2 462
- Immobilisations en dation		-2 462				-2 462
Total Net (2)	53 344	52 894	-780	-342	-412	51 360
TOTAL GENERAL (1) + (2)	55 247	55 081	528	-342	-412	54 855

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 30/06/2011 :

Compte	Relation	Description	Valeur d'entrée	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	
		Unité de confection Ksar Said	2 125		-2 125	2 125
Sous-Total			3 187	1 150	-2 037	2 125
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	-337	337
1106084102	Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hamamet Sud	Appartements	1 586	1 665	79	
TOTAL			6 847	4 552	-2 295	2 462

4.7. Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 107.423 KDT au 30/06/2011 contre 66.459 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Comptes de régularisation actifs :	69 876	26 726	52 574
- Débiteurs divers	1 993	2 185	7 487
- Etat, impôts & taxes	8 453	3 867	8 746
- Commissions de gestion à percevoir	6 098	3 730	5 177
- Ajustements devises	392	115	690
- Comptes liés à la compensation	49 017	7 404	32 936
- Autres comptes	3 923	9 425	-2 462
Autres actifs :	37 547	39 733	36 572
- Prêts au personnel	30 561	31 213	30 696
- Charges reportées		9	1
- Stock cartes de retrait	2	2	183
- Dotations timbres postaux	25	25	25
- Dotations timbres fiscaux	5	5	5
- Dotations timbres spéciaux de voyage	90	39	99
- Dépôts et cautionnements	248	248	248
- Autres comptes	6 616	8 192	5 315
TOTAL	107 423	66 459	89 146

4.8. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 75.909 KDT au 30/06/2011 contre 214.920 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi une diminution de 139.011 KDT qui résulte essentiellement de la baisse des emprunts sur le marché monétaire dinars. Il se détaille comme suit :

➤ *Décomposition par nature de poste :*

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	71 691	211 422	157 538
Dépôts & avoirs des établissements financiers	4 218	3 498	5 250
TOTAL	75 909	214 920	162 788

➤ *Décomposition par nature de compte :*

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Comptes à vue	11 145	11 649	11 787
Emprunts sur le marché monétaire dinars	64 700	190 000	148 000
Emprunts sur le marché monétaire devises		13 189	2 894
Intérêts à payer	64	82	107
TOTAL	75 909	214 920	162 788

4.9. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 4.635.545 KDT au 30/06/2011 contre 4.498.095 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi un accroissement de 137.450 KDT (+ 3,06%). Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dépôts en dinars :	4 048 278	3 992 761	4 155 856
- Dépôts à vue	881 127	880 121	956 534
- Dépôts d'épargne	1 564 889	1 476 016	1 552 189
- Bons de caisse	146 817	157 491	153 384
- Comptes à terme	190 761	209 190	207 916
- Comptes spéciaux de placement	938 962	1 144 708	1 093 396
- Certificat de dépôt	205 500	17 000	55 500
- Autres sommes dues à la clientèle	120 222	108 235	136 937
Dépôts en devises :	566 186	482 691	603 986
- Dépôts à vue	414 564	274 938	393 099
- Bons de caisse	9 689	9 096	9 575
- Comptes à terme	72 590	71 864	74 188
- Comptes de placement	63 555	120 085	120 473
- Autres sommes dues à la clientèle	5 788	6 708	6 651
Dettes rattachées :	21 081	22 643	14 840
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	1 374	1 213	992
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	71	65	93
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne, BC, CAT & autres produits financiers	18 853	27 186	18 601
- Intérêts à servir & servis d'avance sur BC & CSP	783	-5 821	-4 846
TOTAL	4 635 545	4 498 095	4 774 682

4.10. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 475.026 KDT au 30/06/2011 contre 511.626 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Emprunts obligataires	44 459	47 837	49 108
Ressources spéciales	488 109	517 746	524 112
Ecart de conversion sur emprunts	-60 695	-57 934	-58 531
Intérêts à payer	3 153	3 977	3 664
TOTAL	475 026	511 626	518 353

Les taux d'intérêt des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

4.10.1. Ressources extérieures

Certaines anciennes lignes de crédits extérieurs, dont a bénéficié la BNA, n'ont pas été remboursées dans leur totalité ou en partie (BEI SOCELTA, BIRD 1746, BIRD AID, GSM et PANO). En outre, la Banque n'a pas procédé à la comptabilisation, au titre de ces ressources extérieures, des intérêts conventionnels et des intérêts de retard ainsi que des commissions lui revenant, conformément aux termes des conventions de prêts s'y rapportant.

Par ailleurs, certaines des conventions conclues prévoient la prise en charge par l'Etat d'une proportion du risque d'impayés sur les crédits accordés à la clientèle financés par ces lignes de crédits. La Banque n'a pas pris en considération, lors du calcul de la provision sur les créances douteuses, la part du risque imputable à l'Etat.

L'estimation, au 30 juin 2011, des produits et charges non constatés relatifs à ces ressources extérieures se présente comme suit :

(en KDT)

	BIRD 1885	SOCELTA	GSM	BIRD 1746	BIRD AID	PANO	TOTAL
Intérêts non constatés en charges	-	817	1 280	5 149	388	765	8 399
Commissions non constatées en produits	81	502	-	-	-	149	732
Risque supporté par l'Etat et provisionné par la BNA	138	-	-	4 095	71	-	4 304
Impayés en intérêts à la charge de l'Etat (éventuellement) réservés par la BNA	1 666	-	-	1 812	-	765	4 244
Effets sur le résultat et les capitaux propres d'ouverture (si l'Etat prend à sa charge les impayés en intérêts)	1 886	- 315	- 1 280	757	- 317	150	880
Effets sur le résultat et les capitaux propres d'ouverture (si l'Etat ne prend pas à sa charge les impayés en intérêts)	219	-315	- 1 280	- 1 055	-317	-615	-3 363

La situation de ces lignes de crédits sera étudiée en détail avec les autorités concernées afin d'arrêter les montants définitifs des charges et produits s'y rattachant.

4.10.2 Ressources budgétaires

Les situations *Emplois/Ressources* des fonds budgétaires confiés par l'Etat Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique pour attester les emplois, les ressources et les soldes disponibles relatifs à ces fonds.

En outre, la convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds. Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui).

La BNA ne prend pas en compte ce risque lors de la classification des engagements.

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 30/06/2011 se présente comme suit :

(en KDT)

Compte comptable	Libellé	Solde au 30/06/2011
1850	Contentieux dotations FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 348
1106.82926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	2 521
TOTAL		11 869

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

4.10.3. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 30/06/2011. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

(en KDT)

Compte	Libellé	Solde comptable au 30/06/2011
1105.81257	Prise en charge par l'Etat des impayés	-2 783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3 ^{ème} ligne de crédit CEE	-1 334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	-1 642

D'autres comptes d'attente et de régularisation (passifs) se rapportant principalement à de très anciens fonds épuisés et/ou non justifiés ainsi que des comptes d'intérêts sur divers lignes et fonds budgétaires sont également à apurer. Ces derniers découlent essentiellement d'erreurs d'imputation comptable. Il s'agit notamment des comptes suivants :

(en KDT)

Compte	Libellé	Solde comptable au 30/06/2011
1367	PDA Nord ouest	-1 838
1381.138103	Versements banques en intérêts	-436
1491.14910	Subvention GCA	276
1135.11350	Fonds de Garantie S C M	-47
1351.13510	PME Tunisie Centrale	-60

4.11. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 475.509 KDT au 30/06/2011 contre 166.909 KDT au 30/06/2010. Ils se présentent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Etat, impôts et taxes	5 358	13 377	20 536
Impôts sur les sociétés	2 486	9 493	7 216
Organismes sociaux	8 414	7 795	22 306
Comptes d'ajustement devises	4 426	3 162	1 736
SWAPS devises	-27	-6 030	-36
Congés à payer	6 725	5 793	5 647
Créditeurs divers	39 864	22 435	35 440
Comptes liés à la compensation	324 124	23 481	30 410
Autres comptes de régularisation passif	63 356	63 840	55 839
Provisions pour passifs et charges	20 783	23 563	19 954
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et charges d'assurance groupe des retraités	18 776	17 019	17 947
Autres provisions pour risques et charges	2 007	6 544	2 007
TOTAL	475 509	166 909	199 048

4.11.1. Indemnités de départ à la retraite et charges d'assurance groupe des retraités

En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé en 2010 (pour la première fois) des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, chaque employé a droit, lors de son départ à la retraite, à une indemnité égale à six mensualités, calculée sur la base du salaire du dernier mois travaillé, toutes primes et indemnités servies mensuellement comprises.

En outre, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé, avec un effet rétroactif, des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi pour un montant global de 18.776 KDT.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	8%
- Charges sociales (50%)	:	50% * 20,04%
- Espérance de vie	:	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	667 DT

4.11.2. Comptes liés à la compensation

Au 30 juin 2011 les comptes liés à la compensation créditeurs (poste PA5 : *Autres Passifs*) présentent un solde de 324.124 KDT, alors que les comptes liés à la compensation débiteurs (poste AC7 : *Autres Actifs*) cumulent à la même date un solde de 49.017 KDT.

Ces comptes d'attente s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J+1) et par des suspens issus de la mise en place du système de « Télé-compensation 24 heures » au cours du mois de mai 2011.

La BNA a procédé à l'identification de ces suspens et à la régularisation de la majorité d'entre eux postérieurement à la date du reporting intermédiaire, soit le 30/06/2011.

4.12. Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la Banque de ses actions propres) ont totalisé 559.584 KDT au 30/06/2011 contre 536.491 KDT au 30/06/2010 et 550.340 KDT au 31/12/2010. Les mouvements des capitaux propres au cours du premier semestre 2011 se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2010	Affectation du résultat 2010	Résultat au 30/06/2011	Autres mouvements	Solde au 30/06/2011
Capital social	160 000	160 000				160 000
Dotation de l'Etat	133 000	133 000				133 000
Réserves légales	12 022	12 022	2 193			14 215
Réserves extraordinaires	35 027	35 035	1 100			36 135
Réserves à régime spécial	17 802	17 802				17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	60 174	60 174	27 247			87 421
Primes d'émission et de fusion	55 077	55 077				55 077
Réserves pour fonds social	33 017	33 374	500		350	34 224
Résultats reportés avant répartition		28	-28			
Résultats reportés après répartition	28		16			16
Effets des modifications comptables	638	638	-638			
Résultat net de l'exercice	29 706	43 190	-43 190	21 694		21 694
TOTAL	536 491	550 340	-12 800	21 694	350	559 584

NB : Parmi les autres mouvements, figure un montant de 350 KDT au titre des intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social.

4.12.1. Dotation de l'Etat de 133.000 KDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'Etat Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 KDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'Etat en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité (minimum de 5%).

Cependant, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées, en application de cette convention, dès lors que son équilibre financier est rétabli. Il s'en suit que la situation de ses capitaux propres pourrait être fortement affectée dans le cas où elle serait amenée à restituer lesdites sommes.

4.12.2. Effets des modifications comptables

Les modifications comptables effectuées en 2010 et qui ont touché les capitaux propres pour un montant net de 638 KDT se détaillent comme suit :

a)	Prêts non remboursables	:	25.520 KDT
b)	Indemnités de départ à la retraite et assurance groupe des retraités	:	-16.290 KDT
c)	Redressement fiscal	:	-8.592 KDT

Les données relatives au 30 juin 2010 ont été retraitées, en pro forma, pour tenir compte des effets de ces modifications comptables.

4.12.3. Actions propres

Les actions propres détenues par la Banque s'élèvent à 1.270 KDT au 30/06/2011 contre 3 KDT au 30/06/2010.

	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Solde au 30/06/2011
Actions propres rachetées directement	-3	-1 198	-72			-1 270
Actions propres rachetées à travers les fonds gérés						
Provisions						
TOTAL	-3	-1 198	-72			-1 270

4.12.4. Bénéfice par action

	Montant au 30 juin 2011	Montant au 30 juin 2010
Bénéfice de la période (en DT)	21 694 000	30 344 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation	31 925 488	31 999 659
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT	0,680	0,948

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.112.525 KDT au 30/06/2011 contre 659.089 KDT au 30/06/2010. Il se décompose comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
a - En faveur d'établissements bancaires	494 255	84 235	139 063
- Effets endossés	422 000		45 000
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	72 255	84 235	94 063
b- En faveur de la clientèle	458 270	414 854	451 200
- Débiteurs par avals et acceptations	85 383	50 519	88 184
- Débiteurs par lettres de garanties	72 248	81 976	69 854
- Débiteurs par obligations cautionnées	15 808	14 458	9 320
- Débiteurs par cautions fiscales	59 935	46 268	54 785
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	208 575	195 175	212 137
- Avals emprunts obligataires	6 836	8 980	6 835
- Avals billets de trésorerie	7 800	16 900	9 350
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	1 685	578	735
c - En faveur de l'Etat	160 000	160 000	160 000
Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000	160 000
TOTAL	1 112 525	659 089	750 263

5.1.1 Créances budgétaires transférées par l'Etat

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 KDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la décomptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 KDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

Cette convention met à la charge de la BNA l'obligation de restituer les sommes transférées (selon un échéancier à convenir avec l'Etat), dès lors que son équilibre financier est rétabli. La convention prévoit la présentation de cet engagement parmi les passifs éventuels au niveau des engagements hors bilan.

Conformément, à l'article 6 de la convention de 160.000 KDT, le rétablissement de l'équilibre financier est atteint lorsque les conditions suivantes sont cumulativement réunies sans prise en compte des créances transférées à la BNA en vertu de la convention :

- Les provisions sont dûment constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

5.2. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 30/06/2011 des éléments suivants :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Garanties reçues des banques et des compagnies d'assurance	5 417	4 548	5 417
Garanties reçues de l'Etat	222 070	206 012	209 118
Garanties reçues de la clientèle	264 784	258 313	291 590
TOTAL	492 271	468 873	506 125

Le recensement et l'évaluation des garanties reçues de la clientèle ne sont pas assurés de manière exhaustive et fiable. En effet, la BNA procède essentiellement à l'identification et à l'évaluation des garanties relatives aux engagements des classes de risque 2, 3, 4 et 5.

6. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

6.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 172.189 KDT au 30/06/2011 contre 147.435 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 16,79%. Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 339	6 236	8 344
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	1 729	6 036	7 452
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	417	50	343
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	95	85	307
- Gains / Report sur opérations de SWAPS	98	65	242
Opérations avec la clientèle	164 485	135 398	297 512
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	26 997	22 951	48 723
- Intérêts sur crédits à la clientèle	137 488	112 447	248 789
Autres intérêts et revenus assimilés	5 365	5 801	12 243
TOTAL	172 189	147 435	318 099

6.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque ont totalisé 21.725 KDT au 30/06/2011 contre 21.656 KDT au 30/06/2010. Elles se décomposent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	12 003	10 666	22 956
Commissions sur opérations monétique	953	1 197	3 779
Commissions sur opérations de change	269	558	961
Commissions sur opérations de commerce extérieur	898	1 044	2 378
Commissions sur location de coffre-fort	8	8	17
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	3 564	4 199	8 707
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	790	926	2 138
Commissions sur avals billets de trésorerie	103	142	280
Commissions diverses	3 137	2 916	6 033
TOTAL	21 725	21 656	47 249

6.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 13.953 KDT au 30/06/2011 contre 14.329 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement	10 002	9 983	20 014
- Intérêts nets sur bons du Trésor (+)	10 001	9 961	19 971
- Dividendes & revenus assimilés (+)	1	22	49
- Plus-values de cession des titres de placement (+)			
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)			
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)			-6
- Pertes sur titres de placement (-)			
- Moins-values sur cession des titres de placement (-)			
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change	3 951	4 346	9 057
- Résultat positif/négatif sur opérations de change	2 660	3 021	6 006
- Commissions sur change manuel	1 291	1 325	3 051
TOTAL	13 953	14 329	29 071

6.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 10.713 KDT au 30/06/2011 contre 10.801 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Revenus des titres de participation	8 807	8 410	8 747
Revenus des obligations	878	363	982
Revenus des fonds gérés	1 028	2 028	3 187
TOTAL	10 713	10 801	12 916

6.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 86.522 KDT au 30/06/2011 contre 67.178 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 28,80%. Ils se décomposent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	13 174	612	9 403
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	12 904	496	9 140
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	44	13	21
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	122	91	184
- Déport sur opérations de SWAPS	104	12	58
Opérations avec la clientèle	66 675	58 877	119 774
- Intérêts sur comptes à vue	3 014	2 505	5 298
- Intérêts sur comptes d'épargne	23 475	19 212	41 418
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	40 186	37 160	73 058
Emprunts	5 472	6 236	12 521
Autres intérêts et charges	1 201	1 453	2 812
TOTAL	86 522	67 178	144 510

6.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 42.694 KDT au 30/06/2011 contre 27.142 KDT au 30/06/2010. Il se présente comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-57 316	-46 765	-115 444
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations			-2 462
Créances cédées ou passées par pertes	-667	-835	-30 481
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et pour passif	16 117	25 663	65 517
Dotations aux provisions pour risques et charges	-828	-5 233	-2 944
Reprises sur provisions diverses		28	2 987
Reprises agios & commissions réservés sur créances cédés			2 858
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes			
TOTAL	-42 694	-27 142	-79 969

6.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 1.028 KDT au 30.06.2011 contre 1.008 KDT au 30.06.2010. Il se présente comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-1 062	-235	-1 944
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-54	-515	-5 278
Plus values de cession du portefeuille d'investissement			2 027
Gains de change sur portefeuille d'investissement			
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement			-1 006
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 281	1 758	2 244
Reprises sur provisions pour fonds gérés	863		1 704
TOTAL	1 028	1 008	-2 253

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 49.759 KDT au 30/06/2011 contre 46.524 KDT au 30/06/2010. Ils se composent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Salaires	38 901	36 539	72 967
Charges sociales et fiscales	7 429	7 039	20 301
Autres charges du personnel	2 351	2 946	6 035
Charges / congés à payer (variation)	1 078		-146
TOTAL	49 759	46 524	99 157

6.9- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan). Pour le premier semestre 2011, elle a été déterminée compte tenu d'un réinvestissement exonéré (en fonds gérés) de 7.500 KDT, et ce comme suit :

Résultat net de la période	21 694
Réintégrations :	62 198
- Charges non déductibles	70
- Timbres de voyage	1
- Provisions pour risques divers indemnités de départ à la retraite	828
- Provisions pour créances douteuses	57 316
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	1 062
- Provisions pour dépréciation des titres sur fonds gérés	54
- Créances abandonnées	381
- Impôt sur les sociétés	2 486
Déductions :	11 355
- Revenus des actions	8 804
- Dividendes et plus-values sur fonds gérés	1 125
- Reprise de provisions pour fonds gérés	145
- Reprise de provisions pour dépréciation de titres	1 281
Résultat corrigé	72 537
Moins :	
- Provisions déductibles des titres cotés (titres de participation)	619
- Provisions pour créances douteuses	57 316
Résultat fiscal	14 602
Dégrèvements fiscaux :	
- Réinvestissements auprès des SICARs (sans minimum d'impôt)	7 500
Résultat imposable	7 102
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)	2 486

7. NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

7.1. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du premier semestre 2011, un flux de trésorerie net négatif de 73.598 KDT s'expliquant comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 111.947 KDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une diminution de 145.378 KDT (en net) ;
- Les crédits à la clientèle ont augmenté de 306.101 KDT (en net) ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 78.919 KDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 267.349 KDT.

7.2. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du premier semestre 2011, un flux de trésorerie net négatif de 38.413 KDT provenant, d'une part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 37.526 KDT et 2.731 KDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement pour un montant cumulé de 1.844 KDT.

7.3. Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours du premier semestre 2011, un flux de trésorerie net négatif de 41.575 KDT provenant des remboursements d'emprunts pour 3.335 KDT, de la diminution des ressources spéciales de 38.168 KDT et des rachats d'actions propres pour 73 KDT.

7.4. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique renferme les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont totalisé 33.791 KDT au 30/06/2011 contre 187.377 KDT au 31/12/2010, soit une variation à la baisse de 153.586 KDT. Elles se décomposent comme suit à la fin du premier semestre 2011 :

Liquidités en dinars tunisiens :	266 608
- Caisse dinars	28 399
- Avoirs à la BCT en dinars	123 410
- Avoirs en CCP	132
- Mouvements IBS	5 304
- Chèque TGT à encaisser	
- Placements en dinars	107 000
- Correspondants débiteurs en dinars	12 235
- Correspondants créditeurs en dinars	-9 872
Liquidités en devises :	81 321
- Caisse devises	10 872
- Avoirs à la BCT devises	9 724
- Correspondants débiteurs en devises	37
- Correspondants créditeurs en devises	-1 273
- Placements en devises	61 961
Emprunts en dinars	-644 700
Emprunts en devises	
Placements supérieurs à 3 mois (*)	330 562
LIQUIDITÉS & ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS AU 30/06/2011	33 791

(*) Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités.